

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2025

Plan de cours
CRI2251 J – Préparation au stage
Délinquance adulte
Jeudi 8h30-11h30

Sarah Coumba Cissé, chargée de cours
coumba.cisse@umontreal.ca

Descripteur du cours

Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention ou d'analyse.
Formulation du contrat pédagogique.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

En termes généraux, les ateliers visent à ce que l'étudiant-e :

- a) Confirme et assume le choix d'un milieu de stage;
- b) Revoit, complète ou acquiert les connaissances nécessaires à une bonne compréhension du milieu de stage (mission, cadre légal, protocoles, politiques et procédures, clientèles desservies, approches préconisées, etc.);
- c) Sur le terrain, s'informe et se sensibilise aux pratiques qui sont propres à ce milieu (évaluation initiale des personnes, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention, communications orales et écrites, déontologie, travail en équipe et en réseaux, etc.);
- d) Formule des objectifs d'apprentissage sur le plan professionnel et personnel, de façon qu'ils soient facilement observables, mesurables et atteignables pendant la période de stage;
- e) Prend conscience de ses motivations, valeurs, forces, limites, intérêts et aspirations en tant que professionnel-le.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, les ateliers visent à ce que l'étudiant·e :

1. Exprime les motivations qui l'amènent à privilégier un milieu de stage particulier;
2. Prenne l'initiative et la responsabilité de ses activités de stage;
3. Formule de façon spécifique ses objectifs d'apprentissage et mette en place son contrat pédagogique (c.à.d. entente tripartite visant à répondre aux besoins d'apprentissage de l'étudiant·e);
4. Prépare et complète les périodes de pré-stage qui sont prévues dans le milieu;
5. Découvre le milieu de stage, son fonctionnement général et les problématiques vécues par la clientèle desservie;
6. Se familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation et d'intervention, types de communication orale ou écrite et enjeux déontologiques propres à ce milieu;
7. Identifie les partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit ce milieu;
8. Amorce une réflexion sur son rôle d'intervenant·e, ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel;
9. Développe ses capacités et sa discipline d'auto-observation par la tenue d'un journal de bord;
10. Participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes prévus.

Modalités pédagogiques

▪ Visites dans le milieu de stage :

L'étudiant·e devra compléter cinq (5) visites dans son milieu de stage dans le but de se familiariser avec le milieu, d'en comprendre sa structure, sa clientèle, ses politiques et procédures, son organisation, ses pratiques et ses modes d'intervention. L'étudiant·e pourra aussi se faire connaître du milieu, en plus d'établir un lien avec la personne qui supervisera son stage et les autres membres du personnel. Au terme de la période pré-stage, l'étudiant·e et la personne supervisant le stage signeront le contrat de stage et l'engagement éthique/contrat pédagogique en regard aux objectifs spécifiques d'apprentissage de l'étudiant·e et des opportunités d'apprentissage proposées par le milieu de stage.

▪ Rédaction d'un cahier de bord :

L'étudiant·e sera encouragé·e à tenir un journal de bord afin de noter ses observations du milieu de stage et des pratiques qui s'y rattachent. Le journal de bord permettra aussi de colliger ses réflexions et analyses suivant les visites dans le milieu. Enfin, l'étudiant·e pourra noter l'évolution de ses connaissances ainsi que de ses habiletés sur le plan du savoir-être et du savoir-faire.

▪ Travaux pratiques et examen :

L'étudiant·e devra faire un examen portant sur la matière théorique vue en classe afin de consolider ses connaissances. Puis, l'étudiant·e analysera une étude de cas afin d'en dégager les facteurs criminologiques, les facteurs de protection ainsi que sa propre évaluation du risque. Cette étude de cas lui permettra de se familiariser avec l'évaluation des délinquants adultes en en criminologie. Enfin, l'étudiant·e produira un rapport final de pré-stage afin de présenter une réflexion personnelle et critique de son expérience de pré-stage, incluant ses apprentissages et ses difficultés dans le milieu, tout en effectuant des liens avec la théorie. Ce travail permettra aussi de mettre en pratique ses habiletés de synthèse, d'analyse et de rédaction professionnelle.

▪ **Présence assidue et participation active aux diverses activités du cours :**

Les cours comporteront différentes activités et des jeux de rôles portant sur des thèmes reliés à l'intervention auprès d'une clientèle délinquante adulte en milieu ouvert. Les rétroactions lors des activités permettront aussi aux étudiant-es de mieux se connaître comme intervenant-es. Ces ateliers enrichiront également les apprentissages des étudiant-es par des discussions sur leurs expériences vécues dans les différents milieux de stage.

▪ **Lectures recommandées :**

Des lectures seront proposées (par le milieu de stage et la chargée de cours) afin de mieux préparer les étudiant-es selon les spécificités de chaque milieu de stage.

Rôle de chacun

- **L'étudiant-e** : est la principale personne responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent.
- **La chargée de cours** : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, elle a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant-e aux plans théorique, professionnel et personnel.
- **Le/La superviseur-e terrain** : en collaboration avec la chargée de cours et à partir du « vécu » sur le terrain, il/elle a à susciter et à accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant-e tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu choisi de son stage.

Calendrier

À noter que le contenu des cours pourrait être changé et/ou déplacé durant la session.

COURS #1 – 2025-01-09 – Accueil et présentation

- Tour de table des étudiant-es et des milieux de stage
- Plan de cours
- Cahier du/de la stagiaire
- Guide du/de la superviseur-e
- Questionnaire personnel
- Lectures recommandées aux étudiant-es

COURS #2 – 2025-01-16 – Cadre théorique et législatif

- Tour de table des milieux de stage
- Rappel du processus judiciaire
- Mission du SCC/DSPC et statuts légaux
- Code de déontologie de l'Université
- Ordre professionnel des criminologues
- Lectures recommandées aux étudiant-es

COURS #3 – 2025-01-23 – Savoir-être

- Tour de table des milieux de stage
- Attitudes et schèmes relationnels
- Valeurs et éthique
- *Explication du contrat pédagogique*
- *Explication du rapport final pré-stage*
- Lectures recommandées aux étudiant·es

COURS #4 – 2025-02-06 – Savoir-faire

- Tour de table des milieux de stage
- Habiletés professionnelles
- Rappel des techniques d'entrevue
- Rapport Gladue et les ASA
- Lectures recommandées aux étudiant·es

COURS #5 – 2025-02-20 – Examen

- **Examen des connaissances dans le local à 8h30**

COURS #6 – 2025-02-27– Outils d'évaluation

- Tour de table des milieux de stage
- Rappel des outils d'évaluation
- *Explication de l'étude de cas aux étudiant·es*
- Lectures recommandées aux étudiant·es

COURS #7 – 2025-03-13 – Plan d'intervention / Communication écrite

- Tour de table des milieux de stage
- Établir et prioriser des objectifs d'intervention
- Moyens et évaluation de l'atteinte des objectifs
- Bonnes pratiques en rédaction
- **Remise du contrat pédagogique (en papier à 8h30)**

COURS #8 – 2025-03-27 – Bilan

- Tour de table/bilan des milieux de stage
- Rétroaction individuelle des contrats pédagogiques
- **Remise de l'étude de cas (par courriel avant 16h)**

COURS #9 – 2025-04-10 – (PAS DE COURS EN PRÉSENTIEL)

- **Remise du rapport final pré-stage (par courriel avant 16h)**

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1. Participation (10 %)

CRITÈRES	INDICATEURS
Présence	Assiduité et ponctualité
Contribution	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: <ul style="list-style-type: none"> • soulève des questions pertinentes; • émet des opinions; • soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences.
Attitude	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique.
Écoute	Manifeste une écoute active des autres participants.
Interaction	Questionne. Reçoit les critiques et y réagit positivement. Mets en commun les idées. Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe.

2. Contribution de l'étudiant·e au contrat pédagogique (10%)

- ✓ Définir les objectifs, activités/tâches, moyens/ressources et modalités de supervision.
- ✓ Signatures du *Contrat de stage* et de *l'Engagement éthique/Contrat pédagogique*.
- ✓ Voir les pages 21 à 36 du Cahier du stagiaire de bacc (2024-2025).

3. Qualité de l'intégration dans le milieu de stage (qualitatif)

- ✓ Discussion avec le/la superviseur·e pour évaluer la qualité de l'intégration de l'étudiant·e dans le milieu de stage. Les critères discutés, entre autres: la capacité à s'intégrer dans l'équipe de travail et à prendre sa place; le professionnalisme et la relation entretenue avec la clientèle; l'intérêt à s'impliquer dans le milieu et la recherche proactive d'informations; l'ouverture à la remise en question et aux commentaires formulés; le désir de prendre des responsabilités et d'acquiescer de l'autonomie.

4. Examen des connaissances (20%)

- ✓ Cadre théorique et législatif des milieux de stage
- ✓ Savoir-être
- ✓ Savoir-faire

5. Analyse de l'étude de cas (25%)

- ✓ Analyse criminologique d'un cas clinique remis aux étudiant-es.
- ✓ L'analyse doit répondre aux questions suivantes : **1)** Quels sont les facteurs statiques? **2)** Quel serait le niveau global selon les facteurs statiques (faible, modéré, élevé)? Justifiez. **3)** Quels sont les facteurs dynamiques ayant des besoins (contributifs ou problématiques)? **4)** Pour chaque facteur dynamique ayant des besoins, quels sont les indicateurs que vous avez relevés? **5)** Quel serait le niveau global selon les facteurs dynamiques (faible, modéré, élevé)? Justifiez. **6)** Quels sont les facteurs de protection? **7)** Quelle est votre évaluation clinique du risque de récidive générale? Justifiez.
- ✓ Maximum de trois (3) pages. La qualité de la rédaction sera évaluée.

6. Rédaction du rapport final pré-stage (35%)

- ✓ Réflexion critique portant sur l'expérience de pré-stage de l'étudiant-e.
- ✓ Comprend, entre autres : le rôle de l'organisme, le modèle et les méthodes d'intervention et d'évaluation du milieu, les outils cliniques utilisés, le rôle du/de la criminologue dans ce milieu, le type de clientèle et le travail en équipe interdisciplinaire.
- ✓ Le rapport doit contenir : **1)** Une description du milieu de stage. **2)** Un résumé des activités réalisées lors des visites dans le milieu de stage. L'étudiant-e devra commenter les apprentissages et les principales réflexions suscitées, tant sur le plan personnel que professionnel. L'accent doit davantage être mis sur la réflexion personnelle et sur l'analyse (ex : faire des liens ou des comparaisons avec la matière vue en classe sur le cadre légal, le savoir-faire et le savoir-être), plutôt que sur la simple énumération des tâches et activités réalisées pendant la préparation du stage. **3)** Les difficultés/défis rencontrés lors du pré-stage et les moyens utilisés pour les surmonter. **4)** Les appréhensions ou les ajustements à prévoir, s'il y a lieu, pour le stage à venir. **5)** Vos impressions quant à la qualité de l'accompagnement reçu, incluant la disponibilité du/de la superviseur-e et des autres membres du personnel.
- ✓ Maximum de dix (10) pages. La qualité de la rédaction sera évaluée.

Notation du rapport final pré-stage (analyse comparative des travaux) :

- Description et compréhension du milieu de stage : **5 pts.**
- Pertinence des observations et des réflexions sur soi et l'ensemble du milieu : **15 pts.**
- Pertinence de l'analyse : lien entre la théorie et la pratique : **10 pts.**
- Qualité générale et structure du texte (clarté, fluidité, syntaxe, etc.) : **5 pts.**

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Obligatoires

Cahier du stagiaire de bacc 2024-2025 et Guide superviseur-es 2024-2025

Charte canadienne des droits et libertés :

Repéré à [La Charte canadienne des droits et libertés \(justice.gc.ca\)](https://www.justice.gc.ca)

Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec :

Repérés à <https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Code-de-deontologie.pdf>
[L'Ordre professionnel des criminologues du Québec | OPCQ \(ordrecrim.ca\)](https://ordrecrim.ca)

Code de discipline du Service correctionnel du Canada (SCC)

Repéré à [Code de discipline \(csc-scc.gc.ca\)](https://www.csc-scc.gc.ca)

Service correctionnel du Canada (SCC) :

Repérés à [Renseignements sur l'organisation - Canada.ca \(adobecqms.net\)](https://www.adobecqms.net)
[Lois, règlements et politiques \(csc-scc.gc.ca\)](https://www.csc-scc.gc.ca)

Service correctionnel du Québec (SCQ) :

Repérés à [Services correctionnels | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca)
[s-40.1 - Loi sur le système correctionnel du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

Le référentiel de compétences du criminologue :

Repéré à https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Faits_saillants_Referentiel_compencesCRIM2017.pdf

Recommandées

Arbour Daphné-Rébecca. (2021). *Guide d'élaboration du plan d'intervention : plus qu'un outil, une véritable démarche psychosociale*. Pearson ERPI.

Bensimon, P. (2009). *Profession, criminologue : analyse clinique et relation d'aide en milieu carcéral*. Guérin. 555 pages.

Blanchet, A., Gotman, A., & Singly François de. (2007). *L'entretien* (2e édition refondue, Ser. 128. sociologie, anthropologie). Armand Colin.

Bonta, J. L., & Andrews, D. A. (2007). *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*. Ottawa: Sécurité publique Canada.

Bonta, J. L., & Canada. Sécurité publique et protection civile Canada. (2005). *Les rapports présenticiels au Canada* (Ser. Rapport pour spécialistes, 2005-03). Sécurité publique et protection civile Canada.

Dubois, M.-È. & Ouellet, F. (2020). Les défis de la réinsertion sociale : regard éclairé sur la réalité vécue par la clientèle en maison de transition. *Criminologie*, 53(2), 309–333.

Ducharme, A. M. (2014). Taux de réussite des maisons de transition membres de l'ASRSQ. *Université de Montréal, École de Criminologie*.

Edey Gamassou, C., & Moisson-Duthoit, V. (2012). Le travail des professionnels de la relation d'aide: jongler avec des gratifications et des souffrances. *Gestion*, 37(2), 65–65.

Giroux, T.M. (2020). *À la rencontre de la relation d'aide difficile*, Les Presses de l'Université Laval, 139 p.

Guay, J. P., & de Vries Robbé, M. (2017). L'évaluation des facteurs de protection à l'aide de la SAPROF. In *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* (Vol. 175, No. 10, pp. 894-900). Elsevier Masson.

Hétu, J-L (2014). *La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement*. 5^e édition. Gaétan Morin éditeur. 184 pages

Miller, W.R. & Rollnick, S. (2013). *L'entretien motivationnelle-Aider la personne à engager le changement- 2e édition*. New York: InterEditions.

Ouimet, M. (2018). *La Délinquance : théories, causes et facteurs*, Presses de l'Université Laval.

Vacheret, M. & Cousineau, M.M. (2003). Quelques éléments de compréhension des libérations d'office réussies. *La Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 45 (1), 99-124.

Voyer, M., & Senon, J. L. (2012). Présentation comparative des outils d'évaluation du risque de violence. *L'information psychiatrique*, 88(6), 445-453.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard, vingt-un (21) jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant·e qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il/elle est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant·e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole%20et%20formulaire%20de%20demande%20de%20r%C3%A9vision%20de%20notes%20%C3%80%20ENVOYER.pdf)

Présentation des travaux et politique sur la qualité de la langue

La chargée de cours s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEMSUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points. Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme.

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre (4) jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq (5) jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant-e doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il/elle est en mesure de constater qu'il/elle ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il/elle doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, en plus de permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant-e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiant-es sont invité-es à consulter le site web

<http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.